



AFFOUAGE 2026 – 2027

Concernant le dispositif d'affouage pour la saison 2026-2027, la sécheresse de cet été ayant eu des conséquences importantes sur l'état des arbres, il a été décidé qu'**aucune nouvelle coupe d'affouage ne sera réalisée cette année.**

Toutefois, afin de permettre aux habitants intéressés de disposer de bois de chauffage, la commune propose cette année deux possibilités :

- la récupération de bois issu de têtes de chênes
- un lot de bois situé sur la parcelle 17, correspondant à un lot de nettoyage consécutif à l'exploitation de cette parcelle par une société extérieure.

Lot de bois de la parcelle 17

D'après une estimation réalisée en présence de l'ONF, environ 200 stères pourraient être récupérés sur cette parcelle.

Nous attirons toutefois votre attention sur les caractéristiques de ce bois :

- le bois, déjà âgé d'environ trois ans, devra être **pris exclusivement au sol**
- les bois disponibles seront de **faible diamètre** et ne présenteront donc pas nécessairement les caractéristiques habituelles du bois d'affouage.

Compte tenu de ces éléments, le prix de vente de ce bois de récupération qui sera fixé prochainement par délibération du conseil municipal mais qui devrait se situer dans une fourchette de **3 € par stère.**

Têtes de chênes

Les têtes de chênes disponibles étant plus ou moins fournies selon les arbres, et afin de garantir un principe d'égalité entre les bénéficiaires, il a été décidé de ne pas fixer un prix forfaitaire par tête.

Le prix de vente sera fixé prochainement par délibération du conseil municipal mais qui devrait se situer **dans une fourchette de 5 € par stère.**

Si vous êtes intéressé par ce dispositif pour la saison 2026-2027, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie **avant le 31 octobre 2026.**

Cette inscription permettra à la commune de définir et d'attribuer rapidement les différents lots en fonction des demandes.